



AMÉNAGEMENT DE LA RUE GARIBALDI

ATELIER EN MARCHANT
PARTIE NORD : RUE VAUBAN - PISCINE GARIBALDI
11 OCTOBRE 2010

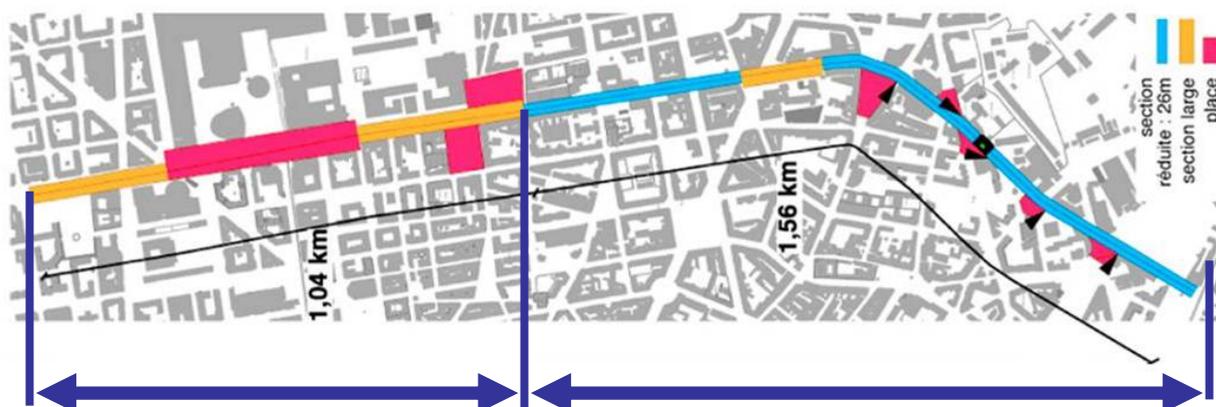
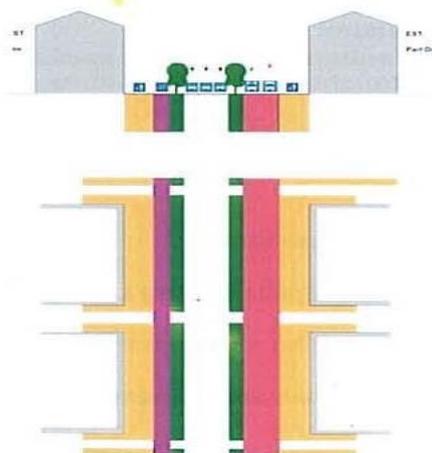
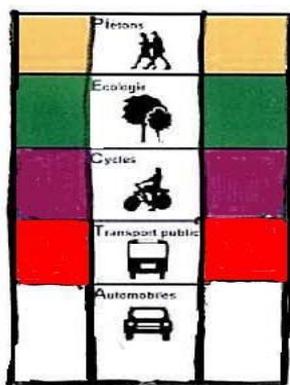
UN PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT, DÉCLINÉ DE LA RUE VAUBAN À L'AVENUE BERTHELOT

- **Une promenade piétonne** (des trottoirs confortables de chaque côté de la rue et un **aménagement paysager** tout au long de l'axe)
- Des **traversées piétonnes protégées** et des liaisons est-ouest
- Des **espaces publics aménagés** et mis en valeur tout au long de la rue
- Un **aménagement cyclable double sens, séparé** des circulations automobiles et piétonnes
- **3 voies** de circulation Nord/Sud
- **Suppression des trémies** (études à finaliser pour la trémie Gambetta/Félix Faure)
- Un **aménagement à l'est** :
site propre transports en commun (TCSP)
ou
contre allée - éventuellement évolutive
- **Une réalisation phasée** :
Section Vauban - Bouchut et accès Parc Blandan : études et travaux d'ici fin 2014
Section Bouchut - Arménie : études finalisées d'ici 2013, pour lancement des travaux dès 2014
Section Arménie - Berthelot : intentions d'aménagement d'ici 2014, finalisation des études pour travaux ultérieurs.

Les éléments en discussion

- L'aménagement : **site propre ou contre-allée pour TC**
- L'**organisation des espaces modes doux** (piétons, cycles)
- La composition des **aménagements paysagers**
- Les **espaces publics** et leurs usages
- **Liens Est-Ouest** : accroches de l'axe aux quartiers
- Traitement des **promenades** à l'ouest

→ Des fonctions organisées selon un principe



Section centrale : + de 29 m

Contre allée : possible
Site propre : possible

Section Sud : 26m en moyenne

Contre allée : possible
Site propre : ajustements du programme pour conserver les fondamentaux du projet

→ **Sur l'ensemble de la voie, des trottoirs confortables de chaque côté**

Dans les sections plus étroites, un minimum de 3 m de trottoirs de chaque côté.
Tous les carrefours sont à niveau, aménagés pour les piétons.

→ **Sur tout le linéaire**

Double alignement d'arbres :

- De chaque côté des 3 voies de circulation,
- Eloignés des façades
- En conservant les arbres existants

Sur-largeurs utilisées pour un corridor écologique.

→ **Sur tout le linéaire, une piste cyclable double sens de 3 m**

Proposition de réaliser un réseau complémentaire sur la rue André Philip avant fin 2013 pour assurer une continuité cyclable tout de suite.

→ **3 voies de circulation Nord Sud sur tout le linéaire**

Les mouvements, « tourne à droite et à gauche », sont gérés dans ces 3 voies
Les rues sont ouvertes sur les trois voies par des carrefours « à niveau » (Deruelle, Mazenod/Bouchut notamment).

→ **Des transports en commun possibles sur tout le linéaire**

Quelle que soit la solution retenue (contre-allée ou site propre) des transports en commun efficaces peuvent être mis en place.

Pour tout renseignement : <http://www.grandlyon.com/La-concertation-sur-le-projet.4787.0.html>

Contact : garibaldi@grandlyon.org

